

Référence du client

Nom : Laboratoire Départemental d'Analyses de la Lozère
Adresse : Rue du Gévaudan
BP 3118
48000 MENDE

Référence échantillon

Date de réception : 28/06/2022

Référence client : 113387-032921 – Réservoir de Champlong – PSV : 8777

Prélèvement (Hors portée d'accréditation de PearL – Données transmises sous la responsabilité du LDA48)

Préleveur : ED
Méthode d'échantillonnage : non communiquée
Date et heure de prélèvement : 27/06/2022 à 10h45

Analyse (PearL est agréé par l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour les mesures de la radioactivité dans l'environnement – portée détaillée de l'agrément disponible sur le site Internet de l'Autorité de sûreté nucléaire)


Type d'analyse	Activité du Radon 222 dans l'eau – Méthode par comptage des scintillations en milieu liquide.						
Référence de la méthode employée	Normes NF EN ISO 13164-1 et NF EN ISO 13164-4						
Date de mesure	29/06/2022 à 00h39						
Résultats de mesure (à la date de prélèvement) <small>L'incertitude élargie est évaluée avec un facteur d'élargissement $k=2$; la limite déclarative est fixée à 10 Bq/L</small>	$^{222}\text{Rn} = (166 \pm 21) \text{ Bq/l}$						
<small>Expression des résultats d'analyses : La limite déclarative est une limite inférieure du domaine d'application établie par le laboratoire. C'est donc l'activité (associée d'une incertitude) en-dessous de laquelle aucune valeur numérique ne sera rendue. Cette limite déclarative est prise très supérieure à la limite de détection mesurée.</small>							
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Si</th> <th>Résultat rendu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>$A + U(A) > Ld$</td> <td>$A \pm U(A)$</td> </tr> <tr> <td>$A + U(A) < Ld$</td> <td>$< Ld$</td> </tr> </tbody> </table>	Si	Résultat rendu	$A + U(A) > Ld$	$A \pm U(A)$	$A + U(A) < Ld$	$< Ld$	
Si	Résultat rendu						
$A + U(A) > Ld$	$A \pm U(A)$						
$A + U(A) < Ld$	$< Ld$						
<small>Où : A : Activité ; U(A) : Incertitude élargie associée à l'activité ($k=2$) ; Ld : Limite déclarative</small>							

L'échantillon sera conservé durant une semaine à compter de la date de mesure.

Engagement de confidentialité

PearL s'engage à ne rendre public aucune information ou résultat de mesure à moins d'en être autorisé par l'organisme demandeur de l'analyse.

Autorisation d'émission du rapport d'analyse

Date d'émission	30/06/2022
Nom	Anaïs DERAÏN
Fonction	Responsable d'Essais
Signature	

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il ne concerne que l'objet ou le produit soumis à l'essai.

PearL

Pôle d'expertises et d'analyses radioactives Limousin
20, Rue Atlantis – 87068 Limoges Cedex
Tél : 05-55-43-69-95 -- Mail : labo@pearl-sas.com
SAS au capital de 605 165 € - n° siret : 488 577 958 000 25